

Mme Benkhadra appelle à l'amélioration du cadre législatif et technique relatif à la gestion des déchets radioactifs

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 22-02-2010 20:36:06

La ministre de l'Energie, des mines, de l'eau et de l'environnement, Mme Amina Benkhadra, a appelé, lundi à Rabat, à l'amélioration du cadre législatif, réglementaire, technique et opérationnel relatif à la gestion des déchets radioactifs.

Lors d'un séminaire organisé sous le thème "l'électronucléaire et la gestion des déchets radioactifs", Mme Benkhadra a souligné que cette amélioration nécessite la mise en place d'une politique nationale de gestion des déchets radioactifs et la définition des responsabilités institutionnelles et techniques.

Rappelant que le cadre actuel qui régit les déchets radioactifs comporte déjà des composantes importantes tant réglementaires que techniques et opérationnelles, Mme Benkhadra a souligné que le projet de loi sur la sûreté et la sécurité nucléaires et radiologiques permet de compléter le cadrage législatif nécessaire à une meilleure définition de cette politique nationale.

La gestion des déchets radioactifs, au vu de l'expérience internationale, constitue une des conditions clés de la réussite d'un programme électronucléaire, a dit Mme Benkhadra, ajoutant que c'est un préalable qui impose des engagements réglementaires et de sûreté nécessaires à la protection du public et de l'environnement.

A cet effet, l'introduction de l'électronucléaire implique une évolution de cette législation pour tenir compte du volume des déchets produits et des progrès technologiques attendus dans ce domaine, a-t-elle poursuivi.

Evoquant le thème de ce séminaire, Mme Benkhadra a rappelé que le contrôle réglementaire des déchets radioactifs est assuré par le ministère de la santé par le biais du Centre national de radioprotection, alors que la collecte et la gestion centralisée de ces déchets au niveau national est confié au Centre National de l'Energie, des Sciences et des Techniques Nucléaires (CNESTEN) qui a mis en place au Centre d'études nucléaires de la Maâmora une infrastructure d'entreposage apte à gérer ces déchets.

Par ailleurs, la ministre a mis l'accent sur les axes de la stratégie énergétique nationale qui s'articule autour de la sécurité d'approvisionnement, de la disponibilité de l'énergie au meilleur coût, de la protection de l'environnement par l'utilisation de technologies énergétiques propres et l'intégration régionale.

Pour atteindre ces objectifs, a affirmé Mme Benkhadra, la stratégie s'est fixée certaines priorités, notamment la diversification des formes et sources d'énergie, le développement des ressources énergétiques nationales, en particulier en énergies renouvelables et l'exploitation de tout le potentiel d'efficacité énergétique dans les secteurs économiques et sociaux avec pour ambition de réaliser

des économies d'énergie de 12 à 15% à l'horizon 2020.

Cette politique énergétique se traduit dans le secteur électrique en plans d'actions à court, moyen et long termes, appuyés par des mesures organisationnelles et réglementaires pour donner la visibilité nécessaire aux opérateurs et aux investisseurs.

Initié par le ministère de l'Energie, des Mines, de l'eau et de l'environnement, en collaboration avec l'Agence internationale de l'Energie atomique (AIEA) et en partenariat avec le CNESTEN et l'ONE, ce séminaire vise à présenter les pratiques internationales dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs ainsi que les expériences belge et française en la matière.

Cette rencontre à laquelle participent des représentants des différents départements ministériels, des organismes publics et privés, des universités ainsi que des associations spécialisées dans le domaine de l'énergie nucléaire, permettra de répondre aux exigences requises d'ordre réglementaire et technologique notamment en vue d'établir une politique nationale de gestion des déchets radioactifs dans le cadre d'une démarche consensuelle impliquant les différentes parties concernées.

Plusieurs thèmes sont débattus lors de ce séminaire, notamment "l'électronucléaire: option alternative pour le Maroc à l'horizon 2020-2030", "pratique de gestion des déchets radioactifs au Maroc" et "les démarches et conditions consensuelles de succès pour l'établissement d'une politique de gestion des déchets radioactifs".

MAPF